



Agenda

Samedi 27 février
Repas Basket

Samedi 5 et dimanche 6 mars
Comité des Fêtes
Salon des vins

Mercredi 9 mars
Club Cerisiers Blancs
Concours belote

Samedi 19 mars
Classes en 5
Photo des bébés 2015

Dimanche 20 mars
Concours de belote
ALARME

Samedi 26 mars
Conseil de Parents d'Elèves
Loto

**Vendredi 15, Samedi 16 et
Dimanche 17 avril**
Meeting Bouliste GDP Vendôme
(Boulodrome CCPA)

ZOOM sur

Le Compostage

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »
disait le célèbre scientifique Antoine Lavoisier.

Le compost est un peu un rêve d'alchimiste : transformer les déchets en une matière en or pour le jardin.

Le compost provient de la transformation de déchets organiques (restes de fruits et légumes, herbe, branchages...) en présence d'eau et d'oxygène, par le biais de micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries...).

Le produit obtenu est comparable à l'humus, très utile en agriculture et au jardinage.

Pourquoi composter ?

Tout d'abord, parce que trier les déchets représente un coût important pour notre économie et notre environnement : il faut les transporter, les trier, les recycler, les incinérer, les stocker.

Si 10 millions de français mettaient en place un compostage chez eux, ce serait 30 millions d'euros d'économie pour la société.

Ensuite, parce que le compost est un produit écologique, amendement naturel qui améliore la structure du sol, l'enrichit en matière organique, sans détruire les micro-organismes si importants pour les végétaux.

Si vous souhaitez vous lancer dans le compostage, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) vous propose de réserver votre composteur de 400 litres, pour 20€. Le formulaire de réservation est à télécharger sur le site de la CCPA www.paysdelarbresle.fr ou est disponible en Mairie. En bonus, vous pourrez également télécharger gratuitement sur ce site le Guide du Compostage, avec de nombreux conseils pratiques pour réussir votre projet. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un programme local de réduction des déchets.

La CCPA est en effet lauréate de l'appel à projet national « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage ». C'est une belle reconnaissance pour les actions engagées par l'ensemble des acteurs du territoire.

Maintenant, à nous de jouer !

Compte rendu municipal

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, BOUYEYRON, MARCHAND, GEOFFROY ARQUILLIERE, BLANC, BOSCH, FARGERE, LIMOUSIN, MICOLON, TOINON, CROCI, FERRIERE.

Excusés : Madame CHASSIGNEUX, Monsieur LOMBARD (pouvoir à Madame TOINON).

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

1. Convention de fonds de concours avec la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA)

Des travaux de voirie ont été exécutés courant 2015 sur le chemin des Vernays dans le cadre du programme de la CCPA. Le montant des travaux étant supérieur à la dotation attribuée à la commune, il était nécessaire de prévoir le versement d'un fonds de concours de la commune à la CCPA. Au vu du montant définitif des travaux, il est nécessaire de rajouter 4 579 € à la convention de fonds de concours.

2. Modification du tableau des effectifs

Compte tenu de la pérennisation des nouveaux rythmes scolaires avec la mise en place des nouveaux temps d'activités pédagogiques (TAP), il est proposé d'inclure les heures correspondantes dans le temps de travail pour les deux ATSEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles) qui encadrent ces activités le vendredi après-midi pour les enfants de maternelle. Ainsi le temps de travail de Mesdames LEGRAIN et GOMEZ sera fixé à 33 h 00 hebdomadaires annualisé.

D'autre part, suite à sa demande, le poste de Madame CARADOT sera modifié pour revenir à temps complet. Ces modifications seront prises en compte à compter du 1^{er} mars.

3. Travaux des commissions

○ Bâtiments Communaux – Assainissement

Assainissement et voirie St Irénée : le dossier de consultation des entreprises est en cours pour la réalisation des travaux de construction du bassin de rétention, de modification des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, ainsi que du réaménagement de la voirie depuis le croisement de la route de Bernay jusqu'à la maison de retraite.

Dans le même temps, le SYDER (Syndicat Départemental d'Electrification du Rhône) réalisera l'enfouissement des réseaux secs concernant l'éclairage public, le câble et le téléphone, l'alimentation du lotissement St Irénée et la pose des nouveaux candélabres pour l'éclairage public.

Voûte de l'église : l'entreprise Guillin interviendra prochainement pour purger et garnir les fissures constatées.

Projets 2016 : la commission a travaillé sur les travaux à réaliser pendant l'été avec la réfection de l'actuelle salle des maîtres à l'école « les Echaras » pour qu'elle redevienne une salle de classe, celle de la façade en bois de la salle polyvalente ainsi que la reprise des fonds d'écrans à la salle des fêtes et à la salle polyvalente.

Local chasse : Suite à la démolition du bâtiment situé Chemin de la Drivonne, une réflexion est en cours pour le choix du terrain qui recevra le nouveau local.

○ Voirie – Environnement – Agriculture

Fleurissement : la commune est classée première dans la 3^{ème} catégorie (commune de 2000 à 5000 habitants) ce qui récompense le travail de la commission, des bénévoles et du service technique qui participent aux plantations et à l'entretien des massifs tout au long de l'année. La remise des prix aura lieu le 2 avril à Fleurie. Le thème du fleurissement cette année sera : « Ces petites bêtes qui vous veulent du bien ».

Cours école maternelle : des travaux seront réalisés pour sécuriser la butte entre les deux cours.

○ Equipements de communication – Bibliothèque

Bibliothèque : après la matinée dédicaces avec Patrick Réguillon pour son livre « Les natifs Bessenois revenus de la Première Guerre », la bibliothèque accueillera le samedi 19 mars Benoit Collombat pour la BD-enquête « Cher pays de notre enfance » et Virginie Ollagnier pour « Rouge argile ». Deux auteurs régionaux à découvrir.

○ Information – Tourisme

Mémo des associations : suite au questionnaire diffusé, la commission envisage de modifier la publication de ce fascicule. Il pourrait être remplacé par un petit dépliant comportant uniquement des renseignements pratiques sur les associations (noms et téléphones de contact). Il serait diffusé en juin. Un calendrier intégrant les manifestations communales et associatives serait également édité pour une distribution en septembre. La commission attend des devis pour finaliser ses propositions.

Totem à l'entrée la Brévenne : la commission travaille sur la réalisation de ce futur emblème.

○ Manifestations – Vie Associative

Rallye Charbonnières : il passera cette année le vendredi 22 avril sur la commune. A noter, deux passages : le premier à 14 h 00 avec des véhicules anciens et le second à 19 h 00. Le départ sera donné devant le restaurant le Colvert à Bibost avec une arrivée à Brullioles.

Bessenay fête le Mai : la préparation bat son plein afin de finaliser l'organisation de la journée du 14 mai, sur le même principe qu'en 2015.

Vogue : la réunion du samedi 30 janvier avec la classe en 7 et les jeunes de la classe en 8 a permis de remettre à plat la charte concernant l'organisation de la vogue de fin août. Il a été proposé la création d'une association « Amicale des vogueurs de Bessenay » afin que chaque année les 18 ans aient un cadre juridique pour leur fonctionnement. Une prochaine rencontre est prévue le 5 mars afin de finaliser la préparation des statuts et du 1^{er} bureau de cette association.

○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Burl'ados : La dernière réunion a permis de préparer la journée éco-citoyenne du **12 mars**. Un tract est joint à ce compte-rendu pour plus d'informations.

MJC L'Arbresle : une rencontre avec le Conseil de Parents d'Elèves a permis de faire remonter certains problèmes constatés dans l'organisation du centre de loisirs et des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Lors d'une réunion avec la MJC et les trois autres communes associées dans le cadre d'une convention (Bibost, St Julien sur Bibost et Courzieu), les élus ont pu préciser aux responsables de la MJC les points qui sont à améliorer au niveau du fonctionnement. Le budget prévisionnel 2016 doit également être rediscuté.

Transport scolaire « Ecole les Echaras » : considérant qu'il n'a pas la compétence pour les transports scolaires communaux, le Département n'assurera plus ce service à compter de la rentrée 2016. Plusieurs communes du Département bénéficiaient de cette prestation depuis de nombreuses années.

○ Urbanisme - Economie

Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : le dossier sera prochainement transmis aux personnes publiques associées (Etat, Chambres Consulaires, CCPA,...). L'enquête publique d'une durée d'un mois terminera la procédure.

Maison de la Santé : une réunion a permis de valider le processus et la mise en route effective du dossier. Une rencontre avec les professionnels du secteur médical et para-médical de la commune sera organisée le **lundi 7 mars à 20 h 00 en mairie** afin de faire le point sur les besoins de chacun et de définir le dimensionnement des espaces. Le bureau d'architectes travaillera ensuite sur une esquisse qui sera présentée et proposée aux professionnels intéressés. Une réunion publique d'information sur l'ensemble du projet aura lieu avant le dépôt du permis de construire (certainement courant avril). La démolition des locaux actuels pourrait intervenir au cours de l'été pour ne pas trop gêner l'utilisation du parking des écoles. La nouvelle construction devrait débuter en janvier 2017 pour une durée de 18 mois environ.

Lotissement St Irénée : le chantier se déroule bien. La livraison des 12 maisons est prévue cet été.

Infos Mairie

○ **Recensement militaire** : tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches ! Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc...

Les jeunes gens (garçons et filles) nés entre le **1^{er} octobre 1999 et le 31 mars 2000** doivent se présenter en Mairie (ou leur représentant légal) dès leurs 16 ans accomplis en vue de leur recensement **avant le 31 mars 2016**. Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité de la personne à recenser.

○ **Stationnement Place du Marché** : les places de parking en zone bleue doivent permettre en journée une rotation qui facilite l'accès de chacun aux différents commerces. **Pour des durées plus longues, les parkings** du Parc Municipal ou de la crèche des Griottes sont à utiliser.

Infos CCPA

○ **« Le Tri Truck » part en tournée au Pays de l'Arbresle pour inciter au tri sélectif !**

Afin de faire évoluer les comportements, SUEZ et la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle ont imaginé un nouveau mode de sensibilisation du public, baptisé « le Tri Truck ». Il s'agit d'un concept innovant et ludique qui propose un jeu pédagogique pour apprendre à bien trier et faire découvrir le devenir des matières triées. « Le Tri Truck » sera présent **sur le marché le jeudi 7 avril**.

Infos Associations

○ **Classes en 5** : La Classe en 5 informe tous les parents des bébés nés en 2015 qu'il y aura la photo le **samedi 19 mars à 16h** à la salle du Trapèze

Pour plus de renseignement, merci de contacter : aline.chambe18@gmail.com

○ **Classes en 6** : la fête des classes qui aura lieu le **samedi 30 avril** se prépare activement.

Un courrier d'information ainsi que le bulletin d'inscription vont être adressés à tous les conscrits dans les jours qui viennent. Si toutefois vous avez été oubliés, n'hésitez pas à nous contacter :

Thomas, tchazaud@hotmail.fr ou 06.69.73.71.75

Arnaud, tchaff@hotmail.fr ou 06.86.82.89.16

○ **Classes en 7** : une réunion des classes est prévue le **vendredi 4 mars à 20 h00**. Tous les conscrits sont invités, en vue de l'élection du bureau et de la préparation de la soirée du vendredi de la vogue.

○ **Boule Amicale Bessenoise** : c'est avec une très grande fierté que la Boule Amicale, soutenue par la Municipalité de Bessenay et leur sponsor historique, la société CERIFRAIS, s'est vue confirmer sa candidature à la réception du **MEETING GDP VENDOME**, la manifestation internationale de promotion du SPORT BOULES la plus prestigieuse qu'il soit dont de larges extraits sont diffusés en direct et en différé sur la chaîne l'Equipe21.

Parrainé par Sébastien OGIER, bouliste confirmé, mais désormais bien plus connu pour ses talents de pilote de rallye, ce sont 3 journées de sport et de show qui se dérouleront les **15, 16 et 17 avril au boulodrome du Pays de l'Arbresle**.

Le vendredi 17, marquera l'ouverture avec un « Gentleman Bouliste » avec des figures rhônalpines de la société civile et aussi sportives. Un trophée avec 16 quadrettes de l'élite internationale le samedi et dimanche, sans oublier les locaux, des quadrettes de toute la région invitées par la BOULE, qui se disputeront elles aussi un trophée dédié. Le programme détaillé sera bientôt en ligne sur le site de la Boule.

Une grande fête du SPORT BOULE en perspective ces 15, 16 et 17 avril, l'occasion de démontrer encore une fois le dynamisme de la Commune et de ses Associations.

○ **Comité du Rhône Ligue contre le cancer** : la semaine nationale de lutte contre le cancer se déroulera du 14 au 20 mars 2016. En 2015, grâce à la générosité du public, le Comité du Rhône a pu attribuer 1 350 000 € à la recherche en finançant divers projets.

En 2016, le projet est le développement de l'aide à la reprise du travail en accompagnant les patients par la mise en place d'une aide psychologique et administrative, et en informant les employeurs.

○ **Les familles VALLET et MAZALLON** remercient la municipalité et les habitants de Bessenay pour leur solidarité et leur générosité suite à la catastrophe qui les a affectés en décembre dernier.

○ Sondage : et si on jouait ?

Véronique Roussel, Association Roulettes et Compagnies, et Laurence Bertout, Librairie Colibrio, souhaitent lancer une soirée ou un après-midi « **jeux de société** » une fois par mois, dans la yourte de Sudieu.

Si l'idée vous séduit, et si vous souhaitez proposer des jeux, merci de nous contacter : lbertout@free.fr ou 06 87 10 42 56 avant le 15 mars. Une proposition de date pour une première rencontre sera communiquée à l'issue de ce sondage. **Au plaisir de se retrouver pour un moment de convivialité ouvert à tous !**

○ Bien-être & Santé, Marion LOTTE vous accueille pour prendre soin de vous:

En quête d'un mieux-être physique ou psychique ? Je vous accompagne, avec la Pédagogie Perceptive, pour vous aider à améliorer la qualité de votre vie, et à donner du sens à ce que vous vivez.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à me contacter ou à visiter les sites: www.fepapp.fr et www.cerap.org

Vous souhaitez améliorer et /ou préserver votre santé? Je vous reçois pour des conseils personnalisés en nutrition et micro-nutrition avec des produits de qualité composés de vitamines, anti-oxydants, oligo-éléments et minéraux.

Marion LOTTE, Infirmière D.E, Somato-psychopédagogue (Praticienne en Pédagogie Perceptive).

Membre de la fédération des professionnels de l'accompagnement en pédagogie perceptive (fepapp).

Sur rendez-vous au **06.32.85.18.28**. Possibilité de déplacement pour les personnes à mobilité réduite.

Cabinet au 17 Place du Marché à Bessenay.

○ **Journée nationale de l'audition** : dans le cadre de la 19^e journée nationale de l'audition, la mairie et un audioprothésiste D.E. vous proposent un test de dépistage auditif gratuit **le mardi 15 mars de 14h00 à 18h30**, ainsi que des conseils personnalisés pour préserver votre audition. Cette animation aura lieu dans les locaux de la Mairie de Bessenay. Prenez rendez-vous au 04.78.51.10.13. plus d'information : <http://www.journee-audition.org/>

Le chiffre....183

Chaque habitant de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a produit en moyenne 183 kg d'ordures ménagères en 2014.

Ce chiffre est en diminution depuis plusieurs années, même s'il a légèrement augmenté par rapport à 2013 (181 kg/habitant).

En tout état de cause, il est bien en-dessous de la moyenne nationale qui, selon les sources, avoisine les 365 kg/habitant (soit 1 kg par jour).



Mairie de Bessenay
mairie@mairie-bessenay.fr

Tél. 04 74 70 80 07

Horaires :

Lundi : 13h30/18h30

Mardi au jeudi : 8h30/12h00

Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30

Site : www.mairie-bessenay.fr



BESSEY – Conseil Municipal d'ados

Matinée éco citoyenne

12 mars 2016 à 9h30

BESSEY – Conseil Municipal d'ados

Programme

Matinée du 12 Mars 2016

9h30 sur la place

« Opération village propre »

Venez participer au ramassage collectif dans les rues de la commune.

11h15

Rassemblement chemin de la Drivonne proche du city stade.

11h30

Intervention des Burl'ados.

11h45

Plantation de l'arbre pour le climat.

12h00

Verre de l'amitié

UN ARBRE POUR LE CLIMAT

Après la révolution des droits de l'Homme, les communes de France ont planté les arbres de la Liberté.

À l'occasion de la COP21 les communes de France sont appelées à planter un arbre qui symbolise l'engagement de la collectivité et des citoyens dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Soucieux de la qualité de vie des Bessenois, nous avons souhaité nous associer à cette cause en élargissant la démarche au ramassage collectif des déchets dans les rues du village.

Si, comme nous, vous voulez être acteur de cette matinée éco citoyenne,

Rendez-vous le 12 mars à 9h30 sur la place du marché équipés de gants.

Des groupes seront alors constitués et partiront dans différents secteurs du village munis de sacs poubelle pour un nettoyage de printemps dans la joie et la bonne humeur.

Suite à cette bonne action, nous convions l'ensemble de la population au city stade à 11h15 pour la plantation de l'arbre pour le climat.

Les Burl'ados comptent sur votre engagement citoyen.

Plus d'informations :
www.unarbrepourleclimat.fr